



CEDIDAC

CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :
DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN
MATIÈRE PROCÉDURALE**

Mardi 5 juin 2012

13h - 17h45

UNIL – DORIGNY

BÂTIMENT INTERNEF

AUDITOIRE JEAN BARBEYRAC
(SALLE 263)

Unil

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. PHILIPPE GILLIÉRON, PROF. IVAN CHERPILLOD, PROF. EDGAR PHILIPPIN

- 13h00** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 13h20** Introduction et bienvenue
-
- 13h30** **L'expérience du mémoire préventif et de l'art. 265 CPC**
Pierre Muller, juge au Tribunal cantonal du Canton de Vaud
- 14h15** **Les conditions de recevabilité (cumul objectif et subjectif ; valeur litigieuse)**
Philippe Gilliéron, avocat à Lausanne, professeur à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne
- 15h00** **Mesures provisionnelles et preuve à futur : principaux changements pour le praticien**
Ralph Schlosser, docteur en droit, avocat à Lausanne, Kasser Schlosser avocats
- 15h45** *Pause*
- 16h15** **La compétence judiciaire dans les situations internationales**
Philippe Ducor, avocat à Genève, Schellenberg Wittmer, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- 17h00** **Jurisprudence juin 2011-mai 2012**
Anne-Virginie La Spada-Gaide, docteur en droit, avocate à Genève, BMG Avocats
- 17h45** Clôture du colloque
-

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser au secrétariat sur papier libre ou par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch, en précisant à qui chaque question s'adresse.

Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date de la manifestation. L'inscription est nominative et définitive. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. CONFIRMATION – PAIEMENT

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après enregistrement de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. LIEU

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, Bâtiment Internef (auditoire 263), qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny».

4. FINANCE D'INSCRIPTION – ANNULATION

La finance d'inscription de CHF 300.– par demi-journée et par personne (CHF 250.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation et le café servi pendant la pause. Sur demande: tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la demi-journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 60.– sera facturée pour les frais administratifs.

 **Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.**

5. RENSEIGNEMENTS

CEDIDAC
Université de Lausanne
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50

Fax 021 692 28 55

cedidac@unil.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le-la soussigné-e, ayant pris connaissance des conditions générales figurant sur ce programme et les acceptant :

a) **prendra part** à la demi-journée d'étude du 5 juin 2012 « Propriété intellectuelle : développements récents en matière procédurale » :

OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 300.–/personne)

OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 250.–/personne)

b) **et s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :

membre de soutien (personne morale) contribution: CHF 1'000.–/an au minimum

membre ordinaire contribution: CHF 100.–/an

membre étudiant ou doctorant contribution: CHF 25.–/an

*Nom

*Prénom

*Profession

*Société

Rue

Numéro

NP

*Ville

E-mail**

Tél. prof. / Mobile

/

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans la documentation.

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à découper et retourner, dûment complété, au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, CH-1015 LAUSANNE ou inscription sur notre site www.cedidac.ch.